

QUIZ TESTEZ VOS CONNAISSANCES

1 J'ai le droit de rouler jusqu'à 75 km/h avec mon cyclomoteur.

VRAI

FAUX

2 Lorsqu'il fait chaud, je peux me passer de gants pour conduire ma moto.

VRAI

FAUX

3 Pour circuler à moto, de jour comme de nuit, je dois allumer mes feux.

VRAI

FAUX

4 Les marquages au sol sont des surfaces glissantes. Je dois y être particulièrement vigilant quand je circule à deux-roues.

VRAI

FAUX

5 Tous les deux-roues motorisés (cyclomoteurs, 125cm³ et motos lourdes) doivent désormais être immatriculés.

VRAI

FAUX

6 À moto, j'ai le droit de transporter mon enfant devant moi.

VRAI

FAUX

7 Je ne conduis qu'un cyclomoteur, je peux me passer d'assurance.

VRAI

FAUX

8 Je dois remplacer systématiquement mon casque en cas d'accident.

VRAI

FAUX

Réponses : 1 – faux, 2 – faux, 3 – vrai, 4 – vrai, 5 – vrai, 6 – faux, 7 – faux, 8 – vrai.

Toutes les explications sont à découvrir dans ce document.